

MOT DU MAIRE



OSEZ!

Aujourd'hui, je vous invite à me suivre dans un discours un peu philosophique, mais combien important! Mon premier souhait est de vous demander « d'oser rêver! »

Oser penser à ce dont vous, citoyennes et citoyens des Éboulements, rêvez pour votre village, votre environnement, vos valeurs, vos besoins, vos désirs, etc. Rêver pour vous, pour nous, pour nos jeunes, pour l'avenir!

Oui, on peut faire des rêves qui nous paraissent loin de la réalité d'aujourd'hui sans quitter l'objectif qu'ils sont toujours possibles à atteindre. À titre d'exemple, qui de nous pensait à l'Internet et au téléphone cellulaire comme moyens de communication dans les années 1970?

Les rêves sont d'excellents moyens pour entrer en action et se remettre en question. Se prendre en main, comme collectivité, impose des actions visant à amoindrir les difficultés individuelles et collectives. Ces efforts, ces interventions individuelles ou communes ne donnent pas toujours les résultats escomptés bien évidemment. Néanmoins, on peut en tirer des éléments créatifs et positifs qui nous distinguent et nous aident à voir comment en tirer profit. Tentons de voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide!

Je prends le temps de vous partager un fait que vous connaissez sans doute. Il y a 340 millions d'années, un météorite entrait en contact avec la terre, ici même en Charlevoix. Nous vivons donc dans l'un des rares cratères habités et facilement accessibles dans le monde. J'ose rêver!... Comment pourrait-on exploiter collectivement ce magnifique mont des Éboulements au bénéfice de notre communauté?

Je vous mentionnais précédemment qu'oser rêver, c'est entrer en action. J'ajouterais même être visionnaire. Mon objectif aujourd'hui par cet

exemple est de vous démontrer que l'avenir d'une municipalité dépend d'éléments rassembleurs dont la population est partie prenante.

J'imagine que vous aussi avez des rêves. Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à les partager avec moi de la façon qui vous convient le mieux, soit par courriel, par lettre, en personne ou par l'entremise des organismes présents dans notre municipalité. Qui sait, nous pourrions même en faire Écho dans notre journal!

ACTION BÉNÉVOLE

La Semaine de l'action bénévole s'est déroulée du 23 au 29 avril dernier. Je profite de cette occasion afin de remercier les personnes qui s'impliquent bénévolement dans notre communauté ébouloise, particulièrement.

Vous êtes nombreux à donner de votre temps, de votre énergie et surtout le meilleur de vous-même. Vous le faites généralement dans l'ombre, et dans un but désintéressé. Aider des personnes est le seul désir qui vous anime. Merci et continuez d'être qui vous êtes!

RÉNOVATION DES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA MUNICIPALITÉ

Plusieurs citoyennes et citoyens ont eu l'occasion de constater que les bureaux administratifs ont été rénovés cet hiver. Selon les commentaires reçus, autant de la part de la population que de l'équipe administrative, je constate que nous avons atteint notre objectif, soit d'améliorer le site de l'accueil ainsi que l'aménagement des espaces de travail afin de créer un environnement favorable pour les employés municipaux et le service aux citoyens.

PRIX DU PATRIMOINE

Lors de la soirée du concours

« Les Prix du Patrimoine de Charlevoix » jeudi 27 avril dernier, la municipalité s'est vue remettre le prix de la catégorie « **Préservation et mise en valeur du paysage** » pour le projet d'unification du sentier de la Forêt marine avec celui de la Seigneurie.

Cette catégorie avait pour objectif de reconnaître des actions ou des projets visant, ultimement, à préserver les éléments significatifs du paysage. Dans le cas de la création de ce nouveau sentier, plusieurs de ses caractéristiques lui ont permis de répondre à cet objectif : sa position géographique exceptionnelle (à flanc de montagne entre le domaine de la Seigneurie et le secteur Saint-Joseph-de-la-Rive), son relief particulier (présence d'une vallée très escarpée et d'un cours d'eau marqué par des chutes d'une grande ampleur) ainsi que l'abondance de vues sur le Fleuve, L'Isle-aux-Coudres et le secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive.

Par l'action d'unifier les deux sentiers, la mise en valeur d'une portion de territoire grandement riche en paysages et présentant un milieu naturel diversifié (faune, flore, relief) a été valorisée et plusieurs percées visuelles et points de vue spectaculaires sur le paysage avoisinant ont été rendus accessibles à l'intérieur de tronçons connexes au sentier principal. L'ensemble de ces éléments a eu pour impact d'augmenter la valeur du secteur et des paysages qu'il présente.

La municipalité est très fière de s'être vue octroyer cette prestigieuse reconnaissance et remercie l'ensemble des partenaires qui l'ont aidée à réaliser ce beau projet.

Félicitations à tous les nommés ainsi que les gagnants dans les différentes catégories du concours et bonne chance pour la suite le 17 juin prochain à Lévis.

Pierre Tremblay,
maire

Dans ce numéro :

Mot du maire	1
Sécurité publique	2
Nouvelles du Comité Touristique	2
Du côté de la bibliothèque	3
Avis - Représentant CCU - Aide	3
Avis - Petites annonces	4



SÉCURITÉ INCENDIE

DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone, aussi appelé CO, est un gaz toxique qui ne se voit pas et ne se sent pas. Il n'irrite pas les yeux ni les voies respiratoires. Quand une personne respire du monoxyde de carbone, ce gaz entre dans son sang et y prend la place de l'oxygène. Cela endommage les tissus et peut être très dangereux pour la santé.

Les effets d'une intoxication au monoxyde de carbone varient selon :

- la quantité de monoxyde de carbone dans l'air;
- la durée de l'exposition de la personne au monoxyde de carbone;
- la sensibilité de la personne aux effets de ce gaz;
- l'état de santé de la personne.

Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut détecter la présence de ce gaz et vous la signaler. Cet appareil mesure la concentration de ce gaz toxique dans l'air et émet un signal sonore lorsqu'elle est trop élevée, avant que les

occupants éprouvent des symptômes d'intoxication.

Les sources de monoxyde de carbone sont nombreuses, particulièrement avec un garage attenant à la maison, si on utilise une fournaise à l'huile ou au gaz, un foyer, un poêle à bois ou à combustion lente; une cuisinière, un chauffe-eau, un réfrigérateur ou une sècheuse fonctionnant au gaz; une chauffeuse fonctionnant au gaz; une chauffeuse portable au kérosène, au pétrole ou au gaz.

Les avertisseurs de CO doivent être installés à chaque étage, près des chambres à coucher et dans les pièces où il y a des appareils à combustion.

FEU D'HERBE

Le danger d'incendie est accru en avril et en mai, car beaucoup de petits combustibles secs sont présents sur les terrains dégagés. De plus, la verdure n'est pas encore installée. Ce sol sec favorise donc la propagation du feu.

Contrairement à la croyance popu-

laire, le brûlage de l'herbe ne favorise aucunement la repousse. Une partie des éléments nutritifs qu'elle contient s'envolent en fumée. Conséquences? Le sol s'appauvrit et notre environnement est pollué. Ceux qui amorcent un feu d'herbes prennent de grands risques. En effet, dans un tel combustible, les flammes peuvent se propager allègrement. Un coup de vent et le brûlage peut rapidement devenir hors contrôle et peut-être, détruire un coin de forêt irremplaçable, embraser votre propriété, brûler une plantation, etc.

En plus des pertes matérielles qu'ils occasionnent, les feux d'herbe engendrent des coûts d'extinction pour le Service d'incendie de la municipalité ou pour la SOPFEU.

RAMONAGE DE CHEMINÉE

La saison du chauffage au bois tire à sa fin! Pensez à faire ramoner votre cheminée dès maintenant par un ramoneur certifié. Il sera en mesure de déceler si elle est endommagée et conforme aux normes d'installation. Et surtout, ne négligez pas de faire une vérification visuelle à l'automne avant de la réutiliser!

*Source : Ministère de la Sécurité publique
Société de protection des forêts contre le feu
(SOPFEU)*

NOUVELLES DU COMITÉ TOURISTIQUE LES ÉBOULEMENTS/SAINT-JOSEPH-DE-LA-RIVE

Tout d'abord, un grand merci est adressé à tous ceux et celles qui ont participé à la soirée « Encan création/cocktail dînatoire » du 28 avril dernier.

Merci aux entrepreneurs, artistes et artisans qui ont collaboré en offrant un cadeau, un don, ou des bouchées. Merci à la municipalité pour le prêt de salle et à tous les bénévoles avec qui tout est possible! Merci à vous, chers participants, qui ont été présents et fait de cette soirée un succès!

Les membres du comité travaillent actuellement à peaufiner la programmation des activités de la prochaine saison ainsi qu'à élaborer un plan de communication pour mettre de l'avant notre beau village.

Sous peu, nous aurons un employé étudiant en développement touristique, ce qui permettra d'amener de nouvelles idées, d'être épaulés par une personne

ressource lors de l'élaboration de nos activités et d'améliorer les communications avec vous, chers citoyennes et citoyens!

L'offre d'emploi paraîtra sous peu sur la page Facebook du comité touristique Les Éboulements/Saint-Joseph-de-la-Rive.

Voici donc la programmation préliminaire de la saison estivale 2017 :

Tout d'abord, le retour du « **Concours de plaque de numéro civique** » qui s'échelonne de mai à août 2017. Soyez nombreux à y participer.

Nos incontournables *****Ouvertures des terrasses** :

- 8 juin aux Éboulements
- 15 juin à Saint-Joseph-de-la-Rive

- 10 juin *****Concert de Jean-François Bélanger** « *Les vents orfèvres* » à l'église de St-Joseph-de-la-Rive à 20 h. BILLETS EN VENTE AU COÛT DE 20 \$ AUPRÈS DE DIANE

au 418-635-2895 /1140 ou le site www.jfbelanger.com

- 9 juillet *****Fêtes de la mer** au Musée Maritime de Charlevoix.

- Fin juillet *****Présentation d'un film par Les Filmantropes**. Contribution volontaire.

- 18 août *****Le domaine sur la route...** présentation d'un concert par les élèves en chant chorale à l'église des Éboulements à 15 h. Contribution volontaire.

- 19 août **Fête au village** au Belvédère de la Grande Côte dès 11 h 30 .

- 15 au 17 septembre *** **Ultime descente** dans la Grande Côte (route du Port).

Deux autres événements sont à l'étude et seront annoncés sous peu.

Les activités précédées de *** seront réalisées par des collaborateurs avec notre support.

*Diane Dufour,
Présidente du comité*

CONFÉRENCE

Le monde des oiseaux de Monsieur Moineau

Les jardins d'oiseaux : pour le plaisir des yeux et du cœur, l'aménagement d'un jardin d'oiseaux est en soi une nouvelle façon de percevoir et de concevoir son jardin. Membre du Club des Ornithologues de Québec et ex-chroniqueur à la revue québécoise Québec Oiseaux, Robert Morin, vous passionnera par les jardins d'oiseaux et la photographie de la faune aviaire. **Dimanche 7 mai à 15 h à la Bibliothèque Félix-Antoine-Savard.**

EXPOSITION

L'histoire de la photographie argentine est actuellement exposée jusqu'en septembre, très belles photos et très beaux livres sur la photographie en consultation sur place.

CLUB DE LECTURE TD

Le Club de lecture TD revient pour une cinquième saison, pendant les vacances estivales. Ce club est organisé par Madame Sylvie Tremblay, avec l'aide de précieuses collaboratrices. Il vise à stimuler et à conserver le goût de la lecture chez les jeunes pendant la période d'été. L'invitation s'adresse à tous les enfants, peu importe leur niveau de lecture.

Vous avez jusqu'au 5 juillet pour inscrire vos enfants. De beaux cadeaux seront offerts sous forme de bons d'achat, livres et bien d'autres surprises.

La saison se terminera avec **Les Rendez-vous mystères**, une activité coup de cœur axée sur la création artistique. Soyez des **Rendez-vous mystères!**

MAGAZINES NUMÉRIQUES

Dans la section « **Livres et ressources numériques** » sur le portail :

www.mabibliotheque.ca/leseboulements un grand choix de magazines vous est offert en français et en anglais sur des sujets variés. Voici quelques exemples que vous pouvez emprunter : Coup de pouce, Les idées de ma maison, Les Affaires Plus, Géo France, Paris Match, etc. Le guide d'utilisation vous informera sur la procédure à suivre, c'est très accessible.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Vous souhaitez donner un peu de votre temps à votre communauté? Venez à la bibliothèque nous serions très heureux de vous accueillir dans notre belle équipe et vos compétences nous seront très utiles.

HORAIRE D'OUVERTURE

Mercredi et dimanche de 13 h à 15 h 30, mardi de 18 h 30 à 20 h.

Francine Bolduc, membre du CA
bibliothèque@leseboulements.com /
www.mabibliotheque.ca

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR



Avis public est par la présente donné par la soussignée, Linda Gauthier, directrice générale de la municipalité des Éboulements,

Que le règlement n° 196-17 intitulé « *Règlement ayant pour objet d'amender le règlement relatif aux permis et certificats n° 120-11 de la municipalité des Éboulements afin de modifier les tarifs pour l'émission des permis et certificats* »,

est entré en vigueur le 3 avril 2017.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures régulières d'ouverture de même que sur le site Internet de la municipalité. (www.leseboulements.com).

Linda Gauthier
Directrice générale

RECHERCHE D'UN(E) REPRÉSENTANT(E) SUR LE CCU

La municipalité des Éboulements est à la recherche d'une personne intéressée à siéger à son comité consultatif en urbanisme (CCU).

Composé de deux membres faisant partie du conseil municipal et de cinq citoyens de la municipalité, ce comité est chargé d'étudier différentes demandes sur toutes questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction, conformément à l'article 146 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, et de soumettre des recommandations au conseil.

Si vous êtes disponible et que vous êtes intéressé(e) à faire partie de ce comité, veuillez soumettre votre candidature avant le 19 mai 2017 en l'adressant au Conseil municipal, 2335, route du Fleuve, Les Éboulements (QC) G0A 2M0 ou par courriel à lgauthier@leseboulements.com.

AIDE AUX FAMILLES

Dans le cadre de sa politique familiale, la municipalité désire vous rappeler quelques unes des aides qu'elle apporte aux jeunes :

DON À LA NAISSANCE : sur présentation de la déclaration de naissance de votre enfant, nous offrons un montant de 200 \$.

CAMP DE JOUR : les parents bénéficient d'une aide financière de 5 \$ par jour par enfant lors de l'inscription de leur enfant au camp de jour du Camp Le Manoir.

NATATION : Sur présentation de la facture d'inscription de votre enfant au cours de natation (jusqu'à 17 ans inclus), la municipalité vous rembourse la différence entre les coûts des résidents de Baie Saint-Paul et des non-résidents.

TENNIS : Sur présentation de la facture d'inscription de votre enfant au cours de tennis (jusqu'à 17 ans inclus) la municipalité rembourse 50 % des frais des cours offerts par Monsieur Louis Bayens.

AVIS ET PETITES ANNONCES

COLLECTE DES ENCOMBRANTS PRINTEMPS 2017

La MRC de Charlevoix avise les citoyennes et citoyens que la collecte spéciale des encombrants printemps 2017 aura lieu mardi le 23 mai aux Éboulements.

Pour bénéficier de cette cueillette, il est important de réserver avant 16 h le mercredi 17 mai pour que votre demande soit traitée.

POUR FAIRE VOTRE RÉSERVATION ou obtenir d'autres renseignements concernant cette collecte, veuillez téléphoner à la MRC au 418 435-2639, poste 6012.

NB : seuls les encombrants seront recueillis. Les déchets, les matériaux de construction, les fenêtres, les miroirs ainsi que les pneus sont interdits.

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

La collecte des résidus verts (feuilles mortes, herbes) aura lieu dans la semaine du 15 mai prochain. Veuillez déposer vos sacs de plastique ou de papier en bordure de la voie publique le dimanche avant la semaine de la collecte.

COLLECTE DES BACS BRUNS

Veillez prendre note qu'à compter de la première semaine de mai, la collecte des bacs bruns (compost) sera effectuée le mardi de chaque semaine dans les secteurs desservis. Il est important de les déposer en bordure de la route le lundi soir pour que la cueillette soit effectuée.

DISTRIBUTION DE COMPOST

Pour la 4^e année, votre MRC organise une journée de distribution de compost qui aura lieu le samedi 3 juin de 9 h à 16 h. Veuillez vous présenter à l'Écocentre de St-Urbain, avec vos propres contenants de grosseau raisonnable, que vous remplirez vous-même sur présentation d'une preuve de résidence. La quantité de compost est limitée.

L'Écocentre est situé au 7, rue du Parc Industriel à Saint-Urbain. L'horaire du 8 avril au 18 novembre est le suivant : mardi et samedi de 10 h à 16 h.

Profitez de votre visite pour explorer L'Écoboutique, laquelle a été conçue pour détourner de l'enfouissement des centaines d'articles en bon état.

JARDIN DE L'ÉCOLE LÉONCE BOIVIN

L'OPP (l'organisation participative des parents) de l'école Léonce Boivin, avec l'aide de la municipalité, élabore un jardin potager avec les élèves. À l'approche des vacances estivales, l'OPP fait appel à la générosité de bénévoles pour aider à l'entretien du jardin (sarclage, arrosage etc.) Pour des informations supplémentaires, veuillez communiquer avec Madame Catherine Pellicano au 418 635-2766. Merci!

CONFÉRENCE

À la suite de l'adoption du règlement n° 191-16 intitulé « *Règlement visant à identifier la pratique du meunier au Moulin banal des Éboulements* » le 5 décembre dernier, une présentation sur le savoir-faire du meunier, Monsieur Jean-Guy Tremblay aura lieu le samedi, 17 juin 2017 à 10 h 30 à la salle municipale des Éboulements par Madame Mardjane Amin, consultante en patrimoine. Soulignons que Monsieur Tremblay a obtenu le prix « *Porteur de Traditions* » dans le cadre des prix du Patrimoine le 27 avril dernier. Bravo !

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS
2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

Téléphone : 418 489-2988
Télécopie : 418 489-2989

Messagerie :
municipalite@leseboulements.com

Maire : Pierre Tremblay
Conseillères : Sylvie Bolduc
Diane Tremblay
Ruth Tremblay
Conseillers : Emmanuel Deschênes
Régis Pilote
Pierre Tremblay

ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ LES BLÉS MÛRS

Mercredi 10 mai : assemblée générale annuelle

Mercredi 17 mai : Bingo

Mercredi 24 mai : Activités régulières

Mercredi 31 mai : Activités régulières

Samedi 3 juin : Souper et soirée avec l'orchestre Tempo

Fermeture du local pour la saison estivale

DIMANCHE, 7 MAI : Brunch fête des Mères par les Chevaliers de Colomb, salle municipale

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI 5 JUIN

LUNDI 3 JUILLET

HEURES D'OUVERTURE : le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30. **VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE L'HORAIRE ESTIVAL DÉBUTE LE 29 MAI, SOIT DU LUNDI AU JEUDI DE 8 H À MIDI ET DE 13 H À 16 H 45 ET LE VENDREDI DE 8 H À MIDI.**

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE :

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE :

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE :

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET

CHEF POMPIER :

CHEF D'ÉQUIPE :

CHARGÉ DE PROJET ET

RESPONSABLE DE L'URBANISME :

INSPECTEUR EN BÂTIMENT :

Monsieur Jean-Paul Pilote est présent le mardi et le mercredi de 8 h 30 à 16 h

SERVICE D'URGENCE :

SERVICE D'INCENDIE (PERMIS DE BRÛLAGE) :

LINDA GAUTHIER

DANIÈLE TREMBLAY

ANNICK MARTEL

GRÉGOIRE BOUCHARD

PATRICK BOUCHARD

MATHIEU BILODEAU

JEAN-PAUL PILOTE

9-1-1

418 635-1215

Votre prochain Écho paraîtra le 5 juillet. Pour informations, communiquer avec Danièle Tremblay, responsable. Courriel : dtremblay@leseboulements.com



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!

www.leseboulements.com

Page Facebook :

municipalité des Éboulements